



DRUMMONDville

VOLUME 22, NUMÉRO 5
JUILLET 2010



Des chantiers majeurs... pour des améliorations significatives



 **Bon été!**

À LIRE DANS CE NUMÉRO

Les brèves	2
Défi climat : la performance de Drummondville retient l'attention	3
La Patrouille verte de retour	3
Événements culturels d'importance à venir	4-5
La Ville de Drummondville enregistre un surplus de plus de 2 millions en 2009	6-7
Arboriculture : planifiez vos projets de plantation	8
Fête du quartier Saint-Joseph	10
Nouvelles des centres communautaires	14
Les installations temporaires du Centre culturel fin prêtes	16
Et beaucoup plus!	



Des améliorations significatives seront apportées sous peu à des infrastructures importantes du paysage culturel, industriel et sportif drummondvillois. C'est en effet au cours des dernières semaines qu'ont débuté des travaux majeurs touchant l'agrandissement et la modernisation du Centre culturel ainsi que l'aménagement d'un deuxième incubateur industriel. Parallèlement à ces chantiers, le Centre multisport sera appelé à devenir un équipement de niveau supérieur avec l'ajout d'une piscine semi-olympique, de cinq nouveaux terrains de tennis intérieurs et d'espaces facilitant la pratique de plusieurs sports. Les investissements requis sont de 18,5 millions de dollars pour le Centre culturel, de 1,7 million pour l'incubateur industriel et de 17 millions pour le Centre multisport.



Calendrier des séances du conseil municipal

5 et 19 juillet

16 août

7 (mardi) et 20 septembre

Heure :

19 h 30

Endroit :

Salle du conseil
413, rue Lindsay

Prochaine parution du bulletin

Septembre 2010

DRUMMONDVILLE

Bulletin d'information publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
33 900 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Renseignements importants concernant les bicyclettes

Règles relatives à la circulation

- Lorsqu'une piste cyclable est aménagée en bordure d'une rue ou hors rue, les cyclistes et les personnes chaussées de patins (à roulettes ou à roues alignées) sont tenus de l'utiliser;
- Lorsqu'il utilise une piste cyclable, le conducteur d'une bicyclette ne peut transporter aucun passager à moins que sa bicyclette ne soit munie d'un siège fixe prévu à cette fin;
- Les conducteurs de bicyclettes ou les personnes chaussées de patins qui circulent sur une piste cyclable en groupe de deux ou plus doivent le faire à la file;
- Les conducteurs de bicyclettes ou les personnes chaussées de patins doivent se conformer à toute signalisation qui se trouve sur la piste cyclable et, de façon générale, à la signalisation routière.

Enregistrement

- Pour obtenir le droit de circuler dans les endroits publics de la municipalité, tout propriétaire résidant à l'intérieur des limites de la municipalité doit enregistrer sa bicyclette. L'enregistrement est valable tant et aussi longtemps que la personne demeure propriétaire de la bicyclette. Tout nouveau propriétaire doit se soumettre à l'enregistrement, conformément au règlement 3500 de la Ville;
- L'organisme Réseaux plein air Drummond (RPAD) est mandaté par la Ville de Drummondville pour faire l'enregistrement des bicyclettes. À cette fin, RPAD a pris entente avec plusieurs marchands de bicyclettes qui sont autorisés à procéder à l'enregistrement de celles-ci.

Pour obtenir la liste des marchands participant à la vente des vignettes d'immatriculation : www.reseauxpleinair.com/Web/Page.aspx?Id=72 ou 819 477-5995.

Nettoyage et entretien des terrains vacants et occupés

Le Service d'urbanisme de la Ville de Drummondville rappelle aux propriétaires qu'ils ont l'obligation de procéder au nettoyage et à l'entretien de leur(s) terrain(s), vacant(s) ou occupé(s), sur le territoire de la Ville de Drummondville.

Le défaut, par les propriétaires, de se conformer aux règlements sur le nettoyage et l'entretien de leur(s) terrain(s) entraînera l'exécution, par la Ville de Drummondville, des travaux nécessaires. Les coûts de ces travaux seront ensuite facturés aux

propriétaires concernés, en y ajoutant des **frais administratifs de 85 \$ par lot**, en plus des taxes applicables.

L'objectif visé par les règlements de nettoyage et d'entretien des terrains vacants ou occupés est de maintenir la qualité de vie et de l'environnement à Drummondville.

Pour information concernant le règlement sur le nettoyage et l'entretien des terrains, on peut s'adresser au Service d'urbanisme au 819 478-6563.

Dernière période d'enlèvement de rebut encombrants en 2010

Pendant la semaine du 5 au 9 juillet, les résidents de tous les secteurs de Drummondville pourront se prévaloir de la deuxième et dernière période d'enlèvement de rebuts encombrants pour l'année 2010. Ainsi, **la même journée que celle prévue pour l'enlèvement des rebuts domestiques**, les rebuts encombrants pourront être placés sur le terrain privé, et ce, afin de ne pas entraver la circulation.

Soulignons que l'Écocentre reçoit, entre autres, les rebuts encombrants ainsi que les résidus domestiques dangereux pendant toute l'année. Rappelons que les matelas ainsi que le bardeau d'asphalte n'y sont plus acceptés. L'Écocentre est situé au 5620 de la rue Saint-Roch Sud et l'horaire d'été est présentement en vigueur, soit du mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30. Information : 819 477-1312 ou www.ville.drummondville.qc.ca, sous l'onglet *Services municipaux/Environnement*.

Informations du Service des travaux publics

La collecte des résidus verts (gazon seulement) est effectuée tous les mercredis et se poursuit jusqu'à la semaine du 24 octobre inclusivement pour les résidents du secteur de Saint-Charles.

Les citoyens sont invités à faire preuve de prudence lorsqu'ils se trouvent près de véhicules municipaux. En raison de la nature des opérations effectuées (arrosage de fleurs, balayage de rues, entretien de la chaussée, etc.), les conducteurs de ces véhicules doivent circuler à vitesse réduite ou faire des arrêts fréquents.

Projets de développement culturel

Vous avez jusqu'au 31 août pour déposer vos projets de développement culturel à la Ville. Un maximum de 5000 \$ pourrait vous aider à réaliser votre projet. Profitez-en! Pour en savoir davantage ou pour vous procurer le formulaire : artsetculture@ville.drummondville.qc.ca ou www.ville.drummondville.qc.ca

Défi climat

La performance de Drummondville retient l'attention

Grâce à la forte adhésion de ses employés municipaux, la Ville de Drummondville a démontré sa grande volonté d'action avec son implication active dans la campagne de sensibilisation et de mobilisation à la lutte aux changements climatiques Défi climat qui s'est déroulée au Québec en mars et avril derniers.

En effet, la Ville de Drummondville s'est démarquée parmi les organisations participantes à Défi climat au Centre-du-Québec en obtenant le titre de l'organisation, toutes catégories confondues, ayant réussi à économiser le plus de tonnes de gaz à effet de serre, à égalité avec l'Aluminerie de Bécancour. De plus, la Ville a remporté les honneurs dans la catégorie municipale, étant la municipalité centricoise avec le plus grand nombre d'inscriptions. Fière de ces distinctions en environnement, Drummondville démontre une fois de plus qu'elle pose des gestes concrets en faveur de l'environnement.

Mentionnons que 114 employés municipaux étaient inscrits au Défi climat. Ils ont pris l'engagement de poser des gestes verts tels que privilégier l'achat local, utiliser des ampoules éco-énergétiques ou encore échanger un déplacement en automobile par du transport actif (vélo, marche, etc.). La participation des employés et des élus municipaux permettra de réduire de près de 170 tonnes les gaz à effet de serre annuellement, soit l'équivalent de planter plus de 1000 arbres, d'économiser 70 000 litres d'essence ou encore de retirer de la circulation plus d'une centaine d'automobiles.

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec a souligné les efforts de la Ville de Drummondville en procédant à la plantation d'un érable au parc Woodyatt. En plus d'être un excellent puits de carbone pour capter les gaz à effet de serre, cet arbre nous rappellera qu'ensemble, nous pouvons changer les choses.



Lors de la remise de l'attestation et de la plantation d'arbre dans le cadre des distinctions découlant de la campagne Défi climat, on retrouvait, de gauche à droite, M. John Husk, conseiller municipal du quartier n° 5 et porte-parole du Défi climat 2010 au Centre-du-Québec, M^{me} Marie-Ève Vadnais, agente en environnement à la Ville, M^{me} Isabelle Marquis, conseillère municipale du quartier n° 4 et présidente du comité environnement, et M^{me} Annick Bellavance, conseillère municipale du quartier n° 9.

La Patrouille verte de retour dans les quartiers

Pour une cinquième année consécutive, la Ville de Drummondville et le Groupe d'aide à la recherche et à l'aménagement de la faune (GARAF) unissent leurs efforts pour mettre sur pied la Patrouille verte.

Huit patrouilleurs, clairement identifiés par une carte de présentation et un dossard, sillonneront les rues de Drummondville à vélo jusqu'au 6 août afin de sensibiliser les citoyens à divers sujets environnementaux : les 3RV, le compostage, les pesticides, l'herbicyclage et l'économie d'eau potable (avec la collaboration de Réseau environnement).

Les secteurs visités par les membres de la patrouille seront identifiés par des affiches installées directement dans le quartier. Ainsi, les citoyens pourront les aborder, leur poser des questions et bénéficier de conseils pratiques. Les citoyens pourront également échanger avec eux lors de certaines fêtes populaires dont le Mondial des cultures.

De plus, la patrouille procédera à certaines inspections. Dans les parcs, les espaces verts et les multi-logements, elle portera une attention à la participation à la collecte sélective, alors que dans les deux secteurs desservis pour les matières putrescibles, elle vérifiera le contenu des bacs bruns.

Pour la première fois cette année, les patrouilleurs distribueront des billets de courtoisie aux conducteurs de véhicules dont le moteur tourne au ralenti. Cette mesure est en lien avec le programme *La marche au ralenti ne mène nulle part. Coupez vos moteurs!*



L'herbe à poux, on l'arrache!

La Ville invite les citoyens et les entreprises à arracher l'herbe à poux sur leur terrain afin de contrer les impacts sur la santé.

L'herbe à poux est une plante annuelle dont l'apparence et la taille sont très variables. À sa pleine croissance, la plante peut atteindre 1,5 m de hauteur. Elle se développe dans un sol où les conditions de croissance sont difficiles pour les autres plantes et elle produit une grande quantité de pollen que le vent disperse facilement.



Impact sur la santé

L'herbe à poux fait partie intégrante du paysage québécois et elle a des effets négatifs sur la santé publique. Plus de 10 % de la population de Drummondville est affectée par son pollen, soit plus de 7000 personnes. Le pollen de l'herbe à poux constitue une nuisance redoutable. Il provoque, de la fin juillet à la fin septembre, la rhinite allergique qui produit des éternuements répétitifs, de la congestion nasale, de l'écoulement nasal, des démangeaisons du nez, du palais et des oreilles, des maux de tête, du larmolement, des yeux rouges, de la toux et de l'essoufflement.

Depuis plusieurs années, les autorités municipales investissent des sommes importantes pour dépister et pour contrôler l'herbe à poux. La Ville souhaite donc que les citoyens, institutions, commerces et industries participent volontairement à la corvée de contrôle de cette plante qui affecte certainement la santé de plusieurs employés dans divers milieux de travail.

Contrôlez l'herbe à poux

Il est possible de contrôler cette plante sans avoir recours aux herbicides :

- Arrachez manuellement les plants avant la libération du pollen (fin juillet).
- Tondez ou fauchez les herbes, dans un terrain vague, à une hauteur de 2 à 5 cm pour empêcher les plants d'herbe à poux d'atteindre le stade de floraison.
- Tondez la pelouse à une hauteur de 6,5 à 8 cm. Un gazon dense et en bonne santé réduit la germination des graines d'herbe à poux.

La Ville de Drummondville fait sa part

Le Service des travaux publics de la Ville de Drummondville assure des entretiens réguliers, par tonte, dans ses parcs, espaces verts, bordures de rues, pistes cyclables et espaces publics, de juin à août. De plus, le Service de l'urbanisme réalise chaque été des inspections des terrains vacants privés présentant des signes de nuisance.

AO La Légende

Vivez une soirée magique!

Pour la quatrième saison, AO La Légende vous propose de vivre une soirée magique, sur un site naturel unique paré d'arbres majestueux en bordure de la rivière Saint-François.

Une méga-production : la légende qui change le monde

Succédant à une décennie des Légendes fantastiques, AO La Légende est une méga-production qui a déjà séduit plus de 85 000 spectateurs. Chansons et danses, pyrotechnie et acrobaties, jeux d'eau et de feu vous en mettront plein la vue. Découvrez ce spectacle grandiose qui vous fera réfléchir sur le rapport que nous entretenons avec la nature.

Rabais pour la population de Drummondville

Encore cette année, les détenteurs de la carte Accès-loisirs auront droit à un important rabais de 22 % alors que le billet adulte ne leur coûtera que 31 \$ au lieu de 39,75 \$! De plus, l'achat d'un billet adulte donne droit à l'entrée **gratuite** de deux enfants de 17 ans et moins.

Bref, pour une famille de six personnes, il en coûte seulement 62 \$! Une vraie aubaine!

Nouveauté

Les Légendes fantastiques présentent le Festival Drummond vocal qui offre l'opportunité aux jeunes artistes de donner une prestation de plus d'une heure devant les spectateurs de AO La Légende. De 20 h 15 à 21 h 15 environ, du 29 juin au 21 août, du mardi au samedi, plus de 20 artistes viendront à tour de rôle animer l'avant-spectacle. Sous les gradins, un « café-bistro » vous fera également passer du bon temps avant la représentation.

Rencontrez Octave, Rosie, Zap... et AO!

Quand vient la noirceur, la magie commence sous le ciel étoilé. Faites la connaissance du jeune savant Octave et accompagnez-le dans sa recherche du sens de la vie et de la vérité au gré de ses rencontres avec des personnages tels l'artiste Rosie, qui peint la beauté du monde, et l'ambitieux Zap, qui ne cherche que le profit et la richesse. Le bien et le mal se confronteront dans neuf grands tableaux qui se succèdent à travers la légende de l'arbre de vie. Cet arbre majestueux et millénaire se nomme AO, pour l'Alpha et l'Omega. Il est si vieux qu'il a été semé par les premiers humains arrivés en Amérique et il a tout connu! AO est le témoin privilégié du passage de l'Homme sur la terre à diverses époques et le transmetteur-mémoire de la légende, ce qui en fait toute l'originalité. Octave est le seul à pouvoir communiquer avec AO, cherchant des réponses à ses questions. Vous découvrirez avec le jeune savant cette fantastique légende qui changera son monde et LE monde, à travers une prise de conscience sur le rôle que joue l'homme, depuis les débuts de l'humanité, face à la nature. Ce message universel, avec la préoccupation environnementale comme toile de fond, est plus d'actualité que jamais!

Horaire :

Du 29 juin au 21 août, du mardi au samedi
Ouverture du site à 20 h
Beau temps, mauvais temps (ponchos fournis)
www.aolalegende.com

Réservation :

1 800 265-5412
www.ovation.qc.ca



Le Manoir Trent, juste en passant!

Pour la première fois depuis quelques années, le Manoir Trent sera ouvert gratuitement aux Drummondvillois durant l'été 2010, du mercredi au dimanche, de 11 h à 18 h. Deux guides-interprètes recevront les visiteurs et une exposition sur l'histoire de Drummondville y sera aussi présentée. Venez-y, juste en passant!

La Ville de Drummondville profite de cette occasion **pour mettre à la disposition des organismes culturels, sociaux, communautaires et de loisir** le terrain près du manoir afin d'offrir à la population des pique-niques animés par différents thèmes, activités ou présentations dont voici quelques exemples :

- Atelier de fabrication de cerfs-volants;
- Séance de tai-chi;
- Souque à la corde;
- Symposium d'art animalier;
- Concours d'hommes forts ou de sciage de bois;
- Pique-nique sous le thème médiéval ou Nouvelle-France;
- Séance de jeu avec des objets téléguidés.

Chacun des organismes est donc invité à se choisir un thème (la liste est seulement à titre indicatif), à réserver son dimanche et à inviter ses membres et toute la population de Drummondville à un pique-nique. Profitez de ces dîners pour promouvoir votre organisme et sa programmation d'automne et d'hiver.

Il y a 11 dimanches disponibles entre la Fête nationale et la Fête du travail. **Vous pouvez donc réserver votre dimanche et proposer votre activité au Service des arts et de la culture dès maintenant, en composant le 819 850-1327 ou en acheminant un courriel au artsetculture@ville.drummondville.qc.ca.**

Premier arrivé, premier servi!



La place Saint-Frédéric s'anime pour vous tout l'été

Visites des églises Saint-Frédéric et St. George :
du 27 juin au 22 août

Église Saint-Frédéric : mercredi, jeudi, vendredi et dimanche, de 13 h à 19 h

Église St. George : du mercredi au dimanche, de 12 h à 17 h

Des visites en solo ou en groupe, des jeux, des découvertes!

Rue des artistes : du 8 au 18 juillet, de 11 h à 22 h

Des toiles, de l'artisanat, des rencontres... Venez voir ces gens pleins de talents!

Opus – Jeunes virtuoses : les 7 et 14 août

Deux concerts de jeunes musiciens

Le samedi 7 août en l'église Saint-Frédéric, dès 19 h

Le samedi 14 août en l'église St. George, dès 19 h

Deux rendez-vous classiques à ne pas manquer. Émotions garanties!

Les bouquinistes : du 9 au 12 septembre, de 10 h à 21 h

Des amateurs de livres vous offrent des découvertes sur tous les sujets. Venez les rencontrer!

Midis ensoleillés : les mardis et les jeudis, jusqu'à la fin du mois d'août, à 12 h... quand le soleil est avec nous!


Venez dîner au parc en compagnie d'artistes.

Improvisation : les vendredis, du 2 juillet au 27 août, de 19 h à 21 h

Diverses prestations musicales y seront présentées :
(La programmation débute à 19 h, à moins d'indication contraire.)

Jeudi 1 ^{er} juillet	Duo Chris-Tal, pop, 14 h
	Ghyslain Thibouthot, chansonnier, 17 h
	Magical Mystery Band, rock, 19 h
Mardi 6 juillet	Acoustimance, pop
Jeudi 8 juillet	Charles Guillemette, chansonnier
Mardi 13 juillet	La Grande Virée, folk
Jeudi 15 juillet	CherryMaze, rock
Mardi 20 juillet	Chorale Au fil des ans, chorale
	Final Flash, rock
Jeudi 22 juillet	Domlebo, chansonnier
Mardi 27 juillet	Contra Danza, classique, instrumental
Jeudi 29 juillet	Café Domino, latino
Mardi 3 août	Florian Lévesque, conteur
Jeudi 5 août	Claude Labonté, pop danse
Mardi 10 août	Straight Pipe, Jazz
Jeudi 12 août	Jamboree Accordéons, instrumental
Mardi 17 août	Ensemble du carré Saint-Louis, classique
Jeudi 19 août	Feu mon âme, pop rock
Mardi 24 août	Melissa Martin, pop jazz
Jeudi 26 août	La P'tite Famille – Claude A. Caron, chansonnier
Mardi 31 août	Harmonie de Drummondville
Samedi 18 sept.	22 ^e Régiment

SAQ présente MONDIAL DES CULTURES DRUMMONDVILLE

en collaboration avec  Hydro Québec

**8 AU 18
JUILLET
2010**



600 ARTISTES
13 PAYS
REPRÉSENTÉS



SYLVAIN
COSSETTE
70'S
9 JUILLET

BOOGIE WONDER BAND
15 JUILLET



LES RESPECTABLES
FLORENCE K.
16 JUILLET



Toutes les cultures du monde
toutes les couleurs du monde
Centre-du-Québec

www.mondialdescultures.com

La Ville de Drummondville réalise un surplus de 2 032 262 \$

» Discours prononcé par M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, lors du dépôt des états financiers de l'année 2009

La Ville de Drummondville est fière de présenter un bilan fort positif de l'année 2009, comme en témoignent les états financiers qui affichent un surplus d'opération de 2 032 262 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Ce surplus confirme la rigueur de notre gestion des fonds publics qui demeure toujours accompagnée par des actions soutenues pour le développement de notre ville. En effet, au cours de 2009, nous avons initié divers projets majeurs et structurants qui ont nécessité des investissements de 18 810 853 \$. De plus, l'activité économique a généré des revenus additionnels pour notre ville.

REVENUS

La Ville de Drummondville termine l'année 2009 avec des revenus réels de 73 927 817 \$, soit 1 427 817 \$ de plus que les revenus budgétés qui étaient de 72 500 000 \$.

Les principaux facteurs qui ont contribué à l'accroissement des revenus se situent aux postes suivants.

D'une part, nous avons perçu des sommes additionnelles de 474 304 \$ en droits de mutation, ce qui témoigne de la vigueur du marché immobilier. De plus, avec l'application de la nouvelle Loi permettant aux villes de percevoir des droits sur les carrières et sablières, nous avons perçu un montant supplémentaire de 243 075 \$ qui sera versé dans un fonds réservé destiné à l'entretien des routes. Finalement, soulignons que des revenus supplémentaires de 557 937 \$ ont été enregistrés au chapitre des ventes de terrains, tandis que des revenus supérieurs aux prévisions de 558 789 \$ ont été perçus de sources diverses.

DÉPENSES

Dans la rubrique des dépenses, précisons que la Ville a terminé l'exercice 2009 avec des dépenses de fonctionnement des différents services de 61 725 358 \$, inférieures de 342 323 \$ par rapport à un budget de 62 067 681 \$, et ce, en dépit des subventions supplémentaires accordées au Village québécois d'antan et aux Légendes fantastiques.

Précisons que les dépenses totales s'élèvent à 71 895 555 \$ par rapport à des prévisions de 72 500 000 \$. Outre les dépenses de fonctionnement, les dépenses totales comprennent notamment le remboursement en capital de la dette à long terme de 8 150 473 \$. De plus, une somme de 1 727 337 \$ a été consacrée aux immobilisations payées comptant, tandis que

le remboursement au fonds de roulement a été de 292 387 \$ en 2009. Soulignons par ailleurs que nos dépenses de fonctionnement per capita sont de 874 \$, alors que pour la moyenne des villes comparables au Québec, ces dépenses sont de 1300 \$.

DETTE

La dette à la charge de l'ensemble des contribuables s'établit à 49 647 607 \$, tandis que la dette de secteur qui est supportée par un certain nombre de contribuables, principalement dans les nouveaux secteurs résidentiels, se chiffre à 9 403 549 \$. La dette totale nette s'établit donc à 59 051 156 \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 58 059 308 \$ au 31 décembre 2008. À Drummondville, la dette totale nette représente 1,30 % de l'évaluation imposable, soit 837 \$ per capita, alors que pour la moyenne des villes comparables à la nôtre au Québec, elle représente plus du double, soit 2,74 % ou 2060 \$. En ce qui concerne la dette à l'ensemble des contribuables, elle s'établit à 1,09 % de l'évaluation imposable, soit 704 \$ per capita. La dette demeure encore très marginale par rapport à notre richesse foncière municipale et est bien en-deçà de celle de villes comparables.

INVESTISSEMENTS

En plus de veiller à maintenir le fardeau fiscal des contribuables à un niveau parmi les plus bas au Québec, la Ville a continué en 2009 à afficher son dynamisme et à miser sur le développement avec des investissements de

18 810 853 \$ pour garantir la qualité de vie des citoyens.

Les principaux investissements ont été les suivants : travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie dans différentes rues de la ville pour un montant de 14 256 441 \$; diverses acquisitions, notamment au chapitre des équipements, de la machinerie et des terrains pour une somme de 2 096 395 \$; des investissements dans les différents parcs, terrains de jeux et espaces verts pour un montant de 1 156 302 \$; ainsi que diverses améliorations apportées à certains édifices municipaux pour une somme de 1 301 715 \$.

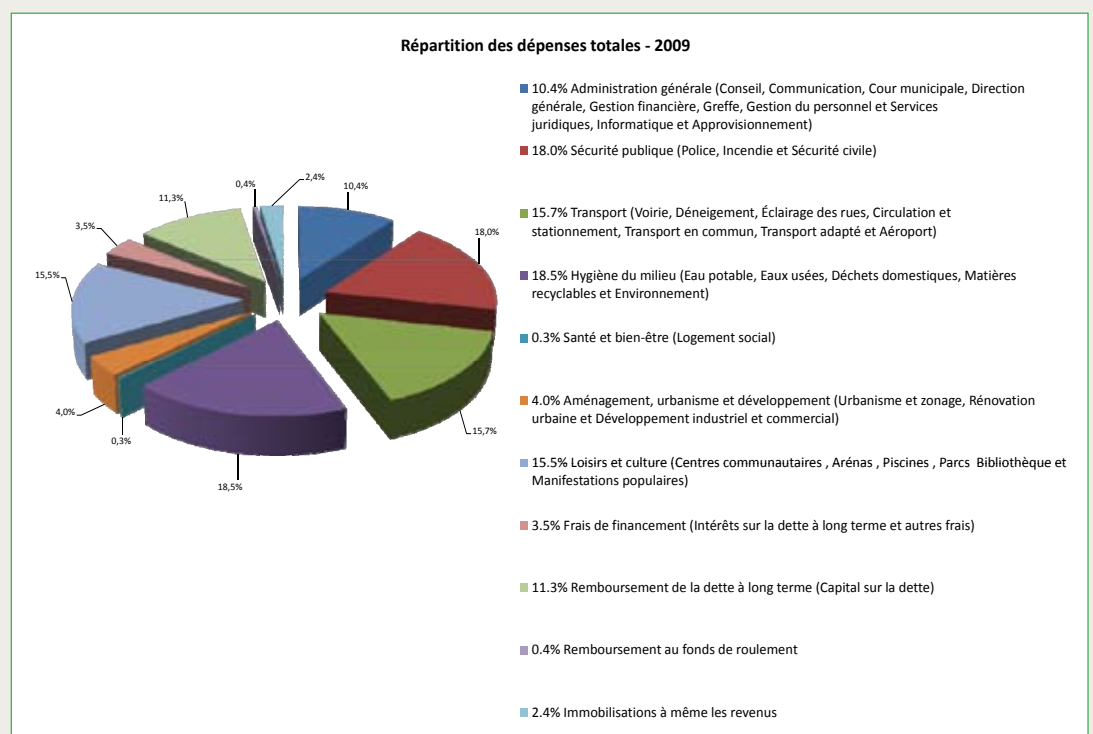
SURPLUS NON AFFECTÉ

Le surplus de l'année 2009 s'établit à 2 032 262 \$. Un montant de 2 M\$ sera versé au fonds de roulement pour le porter à 8 M\$. Le surplus accumulé non affecté s'établira à 1 442 000 \$. Ce surplus représentera 2 % du budget de 2010 qui est de 75 300 000 \$. Il constitue une marge de manœuvre susceptible de parer à certains imprévus.

SURPLUS AFFECTÉS DES EX-VILLES

Dans le cas de l'ex-Ville de Drummondville, le surplus affecté au 31 décembre 2009 s'établit à 1 753 734 \$, tandis qu'il se situe à 38 071 \$ pour l'ex-Ville de Saint-Nicéphore. Ces surplus s'appliquent et couvrent le service de la dette respectif de ces ex-villes.

suite ►



« En plus de veiller à maintenir le fardeau fiscal des contribuables à un niveau parmi les plus bas au Québec, la Ville a continué en 2009 à afficher son dynamisme et à miser sur le développement avec des investissements de 18 810 853 \$ pour garantir la qualité de vie des citoyens. »

D'autre part, précisons que les surplus affectés des ex-municipalités de Saint-Charles-de-Drummond et de Saint-Joachim-de-Courval sont épuisés. Toutefois, dans le cas de Saint-Charles-de-Drummond, une taxe spéciale de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation est imposée pour couvrir le solde de la dette.

CONCLUSION

Ce rapport sur les états financiers confirme la bonne santé financière de Drummondville.

Depuis la première année de fonctionnement de la nouvelle ville en 2005, le conseil municipal a fait passer le fonds de roulement de 437 796 \$ à 8 M\$ aujourd'hui. Il s'agit d'une augmentation de 7 562 204 \$ prise à même les surplus de fonctionnement des cinq dernières années. Quant au surplus qui était inexistant au moment du regroupement, il atteint aujourd'hui 1 442 000 \$. Voilà de quoi se réjouir, d'autant plus que Drummondville a poursuivi sa croissance depuis 2005, alors que nous avons investi 81 139 090 \$ dans différents projets d'immobilisations.

De plus, le faible taux de taxation de notre ville constitue un facteur comparable concurrentiel significatif. En effet, le taux global de taxation de la Ville, comprenant la taxe foncière et les taxes de services, se situe à Drummondville à 1,10 \$ par rapport à une moyenne de 1,22 \$ dans les villes comparables au Québec. Quant à la charge fiscale moyenne, elle est de 1700 \$ per capita à Drummondville, comparativement à 2400 \$ pour la moyenne des villes comparables.

Les premiers mois de 2010 ont été fort encourageants au chapitre de la construction avec des investissements de près de 100 M\$ après seulement cinq mois. De plus, les grands projets mis de l'avant par la Ville, notamment le Centre multisport, le Centre aquatique et le Centre culturel vont bon train. Ils ajouteront à la qualité de vie de notre population, alors que la confirmation de la réalisation du Centre de foires laisse entrevoir d'autres développements qui retiendront l'attention. Dynamisme, savoir-faire et esprit d'initiative nous caractérisent encore et toujours pour bâtir un avenir meilleur.

Ville de Drummondville États des activités financières Exercice terminé le 31 décembre 2009

REVENUS	Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
Taxes	58 235 640	58 250 890	54 047 750
Paievements tenant lieu de taxes	3 258 000	3 224 170	3 140 878
Transferts	3 306 820	3 574 002	3 401 441
Services rendus	2 405 540	2 716 239	2 479 591
Imposition de droits	2 060 000	2 786 592	2 627 574
Amendes et pénalités	2 000 000	2 037 166	2 304 099
Intérêts	350 000	351 938	378 581
Autres revenus	250 000	808 789	2 480 434
Total des revenus	71 866 000	74 079 369	70 860 348
Autres activités financières			
Affectation de surplus accumulé affecté	634 000	633 968	1 467 191
Affectation de surplus accumulé non affecté	-	67 861	-
Affectation à des fonds carrières et sablières	-	(243 075)	-
Affectation au surplus affecté ex-municipalités	-	(280 723)	-
	72 500 000	74 257 400	72 327 539
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	7 494 813	7 450 736	6 976 585
Sécurité publique	12 790 269	12 916 846	12 594 203
Transport	11 257 224	11 292 049	12 234 802
Hygiène du milieu	13 735 185	13 293 732	12 319 163
Santé et bien-être (logement social)	275 000	193 035	270 537
Aménagement, urbanisme et développement	3 010 038	2 899 353	2 775 672
Loisirs et culture	10 789 898	11 141 186	9 455 490
Frais de financement	2 715 254	2 538 421	2 402 444
Total des dépenses de fonctionnement	61 985 006	61 725 358	59 028 896
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme	8 152 319	8 150 473	7 565 795
Remboursement au fonds de roulement	280 000	292 387	278 030
Activités d'investissement	2 000 000	1 727 337	1 794 659
	72 500 000 \$	72 225 138 \$	68 667 380 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	---	2 032 262 \$	3 660 159 \$

Statistiques municipales au 31 décembre 2009

	Consolidé 1 ^{er} janvier 2005	31 décembre 2005	31 décembre 2006	31 décembre 2007	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Population	65 891	66 752	68 091	68 841	68 446	70 561
Évaluation municipale imposable (en milliers de dollars)	2 606 271	3 305 098	3 409 853	3 541 226	4 410 940	4 542 110
Endettement total net						
Une partie des contribuables (secteurs)	7 989 633	7 686 125	8 500 244	9 772 402	8 773 353	9 403 549
L'ensemble des contribuables						
• ex-Drummondville	6 237 597	4 714 650	1 805 842	2 045 693	272 391	128 561
• ex-St-Nicéphore	877 123	739 078	---	---	---	---
• ex-St-Charles-de-Drummond	619 787	470 965	228 313	237 426	218 694	185 655
• Drummondville depuis le regroupement (2005-01-01)	24 130 999	26 894 734	31 181 187	36 783 621	44 402 557	45 377 177
• assainissement des eaux (SQAE)	6 815 321	6 208 756	5 505 587	4 835 282	4 392 313	3 956 214
	38 680 827	39 028 183	38 720 929	43 902 022	49 285 955	49 647 607
Endettement total net à long terme per capita à la charge de l'ensemble des contribuables	587	585	569	638	720	704
Endettement total net à long terme	46 670 460	46 714 308	47 221 173	53 674 424	58 059 308	59 051 156
% de la dette nette à long terme sur l'évaluation municipale	1,79 %	1,41 %	1,38 %	1,52 %	1,32 %	1,30 %
Endettement total net à long terme per capita	708	700	694	780	848	837
Investissements annuels (immobilisations)		9 253 654	15 820 841	17 633 938	19 619 804	18 810 853

Arboriculture : planifiez vos projets de plantation

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

Lorsque l'on s'aventure dans un projet de plantation, il est très important de tenir compte de plusieurs facteurs. Il ne faut pas oublier que l'arbre est un végétal vivant. Il évolue donc dans le temps, en hauteur et en largeur. Un des facteurs majeurs à prendre en considération lors du choix d'un arbre et de son emplacement est sa hauteur maximale. De plus, une fois à maturité, son espace souterrain doit pouvoir accueillir le système racinaire. On doit aussi disposer de l'espace nécessaire pour le diamètre maximal du tronc.

L'élément clé à retenir lors d'une plantation est « Le bon arbre au bon endroit », car les arbres font partie de la vie quotidienne et de l'environnement. L'emplacement de l'arbre autour de la résidence doit être déterminé selon les installations de distribution de services publics (fils électriques, trottoir, rue, etc.) afin d'apprécier les bienfaits d'un arbre mature et d'éviter des problèmes dans le futur.

Il faut également considérer l'arbre comme un investissement qui durera des décennies et le rendement de l'investissement dépendra du respect des facteurs de base lors de la plantation. Les soins apportés au moment de la plantation et un suivi adéquat sont très importants pour obtenir un résultat intéressant.

En plus de rendre un quartier agréable et de contribuer à la qualité de l'environnement, des arbres matures bien entretenus peuvent augmenter la valeur d'une propriété jusqu'à 15 % (selon le Guide d'évaluation des végétaux d'ornement, édité par la Société internationale d'arboriculture-Québec). Il vaut donc la peine de planifier soigneusement la plantation des arbres.

Voici les étapes clés pour votre plantation :

- 1) Choisissez l'emplacement sur le terrain selon vos activités, divisez votre propriété en zones correspondant aux usages que vous voulez en faire : travail, jardinage, détente et divertissement.
- 2) N'oubliez surtout pas de vérifier la localisation des différentes infrastructures autour ou sur la propriété. Au moment de la plantation, l'arbre est peu encombrant, mais il est primordial de l'imaginer avec l'espace dont il aura besoin dans 20 ou 30 ans.



Voici deux exemples de plantation aux résultats opposés. Le premier arbre est bien localisé, tandis que le second amènera des problèmes tôt ou tard.

- 3) Établissez les objectifs de la plantation. Vous cherchez à donner un cachet à votre environnement, à réduire la pollution, le bruit, la poussière, la vue ou encore à développer la biodiversité de votre propriété.

Choix de l'essence

Maintenant que les premières étapes ont été planifiées, vous savez quelle orientation donner à votre aménagement ou à la zone ciblée.

Voici le moment de choisir les caractéristiques de l'arbre recherché, pour aujourd'hui et pour l'avenir :

- Hauteur, largeur, forme, vitesse de croissance;
- Besoins en ensoleillement, humidité et entretien;
- Capacité de s'adapter au sol de votre propriété;
- Capacité de résister aux insectes et aux maladies, à la pollution et aux conditions climatiques de l'emplacement (zone de rusticité);
- Développement du système racinaire sur le terrain.

Cela peut paraître assez ardu, mais un pépiniériste ou un arboriculteur professionnel se fera un plaisir de vous aider à choisir l'espèce d'arbre appropriée.

Au temps de la plantation

Une fois la planification terminée, le moment idéal de la plantation est le printemps.

Toutefois, les arbres achetés dans un centre de jardin où ils ont été bien entretenus peuvent être plantés à n'importe quel moment pendant la saison de croissance. Mais rappelez-vous bien qu'il est essentiel de manipuler le végétal avec soin pendant cette période.

Un petit rappel avant de creuser : assurez-vous de connaître l'emplacement des réseaux souterrains des services publics. Pour en savoir plus long sur le sujet, voici un lien qui pourrait vous être très utile : www.siaq.org/fascicules/plantation.pdf

Bonne plantation... et bon suivi de plantation!

Environnement



Saviez-vous que...

Il est préférable d'enlever les couvercles et les bouchons sur les contenants qui vont au recyclage.

Il faut mettre les sacs de plastique en boule dans un même sac noué avant de les déposer dans le bac vert.

Les matières recyclables doivent être déposées en vrac dans le bac.

Programme d'économie d'eau potable

Vous êtes vert, mais êtes-vous bleu?

La Ville de Drummondville participe au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) mis de l'avant par l'organisme Réseau environnement. Ce programme propose aux citoyens de poser des gestes au quotidien pour diminuer leur consommation d'eau potable. Que ce soit de troquer le boyau d'arrosage contre le balai ou d'utiliser des dispositifs réducteurs de débit dans la salle de bain, tous les moyens sont bons. Ainsi, jusqu'au 13 août prochain, Drummondville invite la population à passer au bleu!

Il est possible de démontrer son engagement envers l'économie d'eau potable en participant à la Journée Compte-gouttes qui se déroulera le 15 juillet prochain. Pour en apprendre davantage à ce sujet ainsi que pour de judicieux conseils concernant la préservation de cette richesse que représente l'eau, il suffit de consulter le www.reseau-environnement.com/peep.

Règlement sur l'eau potable (rappel)

En vigueur du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, le règlement sur l'utilisation de l'eau potable s'applique dans l'ensemble du territoire de la ville de Drummondville ainsi que dans celui de Saint-Majorique-de-Grantham, desservi par l'usine de traitement d'eau de Drummondville.

Les citoyens de Drummondville et du territoire desservi de Saint-Majorique-de-Grantham doivent observer les spécifications de ce règlement, sous peine d'amendes.

ARROSAGE ET UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Il est important de porter attention aux journées où l'arrosage des pelouses est permis.

Arrosage conventionnel

L'arrosage et l'utilisation extérieure de l'eau potable sont autorisés de la façon suivante :

De 20 h à 24 h
MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De 20 h à 24 h
MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Lorsqu'il s'agit d'un arrosage par boyau conventionnel, un deuxième jet est autorisé, à condition qu'il soit utilisé par une personne qui tient le jet en mains.

Gicleurs automatiques

L'installation de gicleurs automatiques, par canalisation souterraine, munis d'une minuterie, est permise et les heures d'arrosage pour ces systèmes sont établies comme suit :

De minuit (0 h) à 6 h a.m.
MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De minuit (0 h) à 6 h a.m.
MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Les installateurs des systèmes de gicleurs sont tenus d'enregistrer chaque installation au Service de

l'urbanisme de la Ville de Drummondville, Division des permis, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

Il est interdit d'arroser au même endroit pour une période supérieure à une heure.

L'eau provenant de l'arrosage ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

PERMIS SPÉCIAL D'ARROSAGE 7 JOURS CONSÉCUTIFS

POUR ENSEMENCEMENT ET TOURBAGE
Dans les cas d'ensemencement et de tourbage de terrains, un permis spécial, valide pour 7 jours d'arrosage consécutifs, est disponible au bureau de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

LAVAGE DE VÉHICULES À MOTEUR

Le lavage de véhicules à moteur est permis en tout temps, à condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

REMPLISSAGE DES PISCINES

Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours **entre minuit (0 h) et 6 h le matin, mais seulement une fois par année, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre.**

AUTRES DISPOSITIONS

Des dispositions régissent également l'utilisation des appareils de climatisation utilisant de l'eau, les appareils de plomberie, les urinoirs à utilisation d'eau continue ou reliés à des réservoirs à remplissage automatique et autres. Il faut se renseigner sur les normes à respecter auprès de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

AMENDES

Toute infraction au règlement sur l'utilisation de l'eau potable rend le contrevenant **passible d'une amende d'un minimum de 25 \$, plus les frais, et d'un maximum de 300 \$, plus les frais.** Si l'infraction est continue, chaque jour constitue une infraction distincte.

Information :

Service des communications, 819 850-1331

Tourisme Drummond



Société de développement
économique de Drummondville
(C E D D R U M M O N D V I L L E)

Activités à venir

29 juin au 31 août

AO La Légende, www.aolalegende.com ou
819 472-0376

8 au 18 juillet

Mondial des cultures,
www.mondialdescultures.com ou
819 472-1184

22 juillet au 1^{er} août

Drummondville en Fête, 4^e édition,
819 398-7388

5 août

Festival de l'épi, 38^e édition,
819 478-7780

14 août

Triathlon Cascades de Drummondville, 20^e édition,
www.triathlon.qc.ca ou 819 473-2744

18 au 22 août

Week-end country western du Camping La Détente,
14^e édition, www.campingladetente.ca ou
819 478-0651

28 et 29 août

Compétition de bateaux-dragons, information et
inscription : www.sded-drummond.qc.ca ou
819 477-5529

Septembre

Récoltes en fête, Village québécois d'antan,
www.villagequebecois.qc.ca ou 819 478-1441

3 et 4 septembre

Festival de la poutine, parc Woodyatt,
3^e édition, www.festivaldelapoutine.com ou
514 490-9383

25 septembre

Hamfest, 22^e édition, Club radio amateur,
Jacques Généreux au 819 478-2847

Tourisme Drummond

Heures d'ouverture

Jusqu'au 27 août :

tous les jours, de 8 h 30 à 20 h 30

Du 28 août au 19 septembre inclusivement :

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

les samedis et dimanches, de 9 h à 16 h

À compter du 20 septembre, retour à l'horaire

normal, soit : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à

16 h 30 (fermé les samedis et dimanches)

Pour nous joindre

819 477-5529 ou info@tourisme-drummond.com

Site internet

www.tourisme-drummond.com



11^e édition

**le samedi 7 août, de 8 h à 21 h,
sur les rues Saint-Marcel
et Saint-Albert**

Grand bazar traditionnel, de 8 h à 16 h

Possibilité de réservation de tables pour le bazar, au coût de 20 \$ chacune (819 474-1766)

Spectacles sur scène, de 10 h à 21 h

Chorale, groupe de musique, chansonnier, démonstration d'arts martiaux... De tout pour tous les goûts!

Animation familiale

Jeux gonflables, clown et maquillage, voiture à cheval, concours d'agilités canines

Activités sportives

Baignade gratuite, jeu de sumo, tournois sportifs

Et bien plus encore!

Pour plus d'information au sujet de la programmation de la fête, consultez le www.sdcquartierstjoseph.com/francais/fete/fetesdc.htm ou appelez au 819 474-1766.

Venez vous amuser et faites partie de la fête... C'est gratuit!

La Fête est organisée par la Société de développement quartier Saint-Joseph et les organismes du milieu, dans le but de favoriser le développement socioéconomique du quartier. Elle est rendue possible grâce à la collaboration de précieux partenaires et commanditaires ainsi que des entreprises du quartier Saint-Joseph.



Le mot de la Sûreté du Québec

À vélo, tout n'est pas permis!

Le vélo est une activité de plus en plus répandue. En plus de nous permettre de maintenir une bonne condition physique, c'est un excellent loisir et un moyen de transport peu coûteux.

Voici quelques obligations à respecter lorsque l'on circule à vélo :

- Avoir des réflecteurs en avant du guidon, en arrière de la selle et dans les roues;
- Respecter la signalisation routière comme tous les autres usagers de la route;
- Céder le passage aux piétons aux intersections;
- Signaler son intention d'arrêter ou de tourner;
- Circuler dans le même sens de la circulation que les véhicules et à l'extrême droite;
- Circuler à la file dès qu'il y a 2 cyclistes et plus;
- Allumer le phare blanc avant et le feu rouge arrière la nuit.



La pratique de la bicyclette est régie par le Code de la sécurité routière du Québec et une trentaine d'articles se rapportent spécifiquement à cette pratique.

Voici quelques-unes des pratiques interdites lorsque l'on circule à vélo :

ATTENTION : les enfants de moins de 9 ans devraient toujours être en compagnie d'un adulte responsable. Pour en savoir plus sur la prévention à vélo pour les enfants, consultez le www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/velo.

Le port du casque de sécurité n'est pas obligatoire pour faire du vélo, mais il est fortement recommandé pour éviter de graves blessures à la tête en cas de chute.

Par contre, il est important de savoir que les utilisateurs de vélo à assistance électrique **doivent** porter un casque protecteur. De plus, les utilisateurs de ce type de vélo âgés entre 14 et 17 ans doivent posséder un permis de conduire de classe 6D. Cependant, aucun permis n'est requis pour les personnes de 18 ans et plus.

Bonne randonnée en toute sûreté!

EXEMPLES D'INFRACTIONS AU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	PÉNALITÉS
Circuler entre deux rangées de véhicules en mouvement	15 \$ à 30 \$
Circuler sur un trottoir	15 \$ à 30 \$
Circuler en sens inverse de la circulation	15 \$ à 30 \$
Circuler sans être à l'extrême droite de la chaussée	15 \$ à 30 \$
Circuler avec des écouteurs ou un baladeur	30 \$ à 60 \$
Consommer des boissons alcoolisées en circulant	15 \$ à 30 \$
Effectuer un virage à droite au feu rouge alors que la signalisation l'interdit	15 \$ à 30 \$
Omettre de s'immobiliser à un feu rouge ou à un arrêt obligatoire	15 \$ à 30 \$
Omettre de céder le passage aux usagers qui ont priorité à l'intersection	15 \$ à 30 \$
Omettre de se conformer à la signalisation	15 \$ à 30 \$
Omettre de circuler en file	15 \$ à 30 \$
Omettre de signaler ses intentions (arrêt et virage)	15 \$ à 30 \$
Omettre de tenir constamment le guidon	15 \$ à 30 \$
Transporter un passager sur un vélo non adapté à cette fin	15 \$ à 30 \$



Des informations de votre Service de sécurité incendie



De bonnes habitudes à adopter pour votre sécurité

Le Service de sécurité incendie de Drummondville désire vous rappeler quelques conseils à suivre afin de prévenir ou de limiter les dommages causés par un incendie.

Assurez-vous du bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée :

- Vérifiez la date de fabrication de l'appareil sur le boîtier; si elle excède 10 ans, remplacez l'avertisseur. Si vous êtes locataire, demandez au propriétaire de votre logement de vous fournir un nouvel avertisseur de fumée. C'est sa responsabilité! C'est toutefois à vous de veiller à ce qu'il fonctionne bien en tout temps;
- Achetez toujours des piles de bonne qualité;
- S'il n'y a pas d'avertisseur de fumée, achetez-en un rapidement. Si vous êtes locataire, demandez au propriétaire de vous en fournir un.

Misez également sur ces autres précautions :

- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile. Dessinez-le en famille et mettez-le en pratique régulièrement. Faites-en un jeu avec les enfants. Ainsi, vous éviterez la panique et les comportements imprudents en cas d'incendie;
- Si vous êtes locataire, prenez connaissance des procédures d'évacuation élaborées par le propriétaire de l'immeuble;
- N'accumulez pas de boîtes ou d'objets inutiles dans votre domicile, sur le balcon ou sur le côté de l'habitation. Ceci pourrait attirer les pyromanes ou vous empêcher d'évacuer de façon sécuritaire;
- Pensez à entreposer les liquides combustibles, comme l'essence, dans leur contenant d'origine, fermé hermétiquement;
- Procurez-vous un extincteur portatif. Placez-le dans un endroit facilement accessible et, surtout, apprenez à vous en servir;
- Si vous avez un barbecue, installez-le dehors, pas trop près d'une fenêtre ou d'un mur.

Des décès ou des brûlures graves lors d'un incendie auraient pu être évités dans bien des cas s'il y avait eu un avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement. Il aurait permis aux occupants de sortir rapidement avant que la fumée ne se propage. L'avertisseur de fumée sauve des vies, particulièrement lorsque l'incendie se déclare la nuit. C'est pourquoi la plupart des municipalités ont un règlement obligeant son installation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur votre sécurité et celle de votre famille, visitez le site du ministère de la Sécurité publique au www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique *Matériel d'éducation*.

Conseils de sécurité avec les embarcations sur la rivière Saint-François

Lorsque des personnes ont besoin de l'assistance d'une équipe de sauvetage nautique sur la rivière Saint-François, les membres du Service de sécurité incendie sont appelés à agir en tant que premiers répondants. Ils disposent de l'équipement nécessaire afin de porter secours, et ce, tant en été qu'en hiver. En cette période estivale, alors que de nombreux plaisanciers s'adonneront à diverses activités récréatives sur les plans d'eau, les pompiers de Drummondville les invitent à la plus grande prudence et à prendre connaissance de l'information qui suit.

Quelques faits saillants relevés lors de la dernière décennie

Selon le Bureau du coroner, pour la période de 2000 à 2008 inclusivement :

- Au-delà de 150 noyades et autres décès liés à l'eau sont survenus lors de la navigation récréative au Québec;
- Bien qu'il y ait eu amélioration à ce chapitre, seulement 20 % des victimes portaient leur veste de sauvetage au moment du drame;
- Comparativement à la période de 1991 à 1999, le nombre de décès chez les pêcheurs et les usagers de bateaux à moteur a diminué de 36 %. Le nombre de décès en canot et en kayak a, quant à lui, augmenté de 31 %;

- Pour cette période (2000-2008), le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Outaouais et les Laurentides sont les régions où il y a eu le plus de victimes;
- Au moins 20 % des victimes avaient consommé de l'alcool.

Les cinq recommandations du Conseil québécois du nautisme (CNQ)

Le CNQ vous rappelle certaines règles de sécurité élémentaires à adopter lors de la navigation récréative.

- Portez votre gilet de sauvetage;
- Ne consommez pas d'alcool en bateau; Comme sur la route, la consommation d'alcool ou de drogue réduit sensiblement les facultés d'une personne.
- Suivez un cours de navigation; Depuis le 15 septembre 2009, tous les conducteurs d'embarcations motorisées doivent avoir en leur possession une preuve de compétence. Une embarcation motorisée se dit de tout véhicule marin muni d'un moteur de toute taille, même un propulseur électrique.
- Soyez prêts – vous et votre bateau; Plusieurs équipements essentiels doivent se retrouver à bord d'une embarcation. Un vêtement de flottaison individuel par personne, une ligne d'attrape, des dispositifs de signaux lumineux, une écope, un extincteur d'incendie, etc. Voilà des objets qui pourraient vous sauver la vie!
- Méfiez-vous des dangers de l'immersion en eau froide; En 2009, 31 % des noyades sont survenues au mois de mai, alors que les plans d'eau du Québec sont encore très froids.

Pour en savoir davantage, rendez-vous au www.conseilquebecoisdunautisme.com.

TERRAINS DE BALLE

Parc	Éclairage	Adulte	Mineur
Bernier (Laurent), géré par la Ville 660, rue Cockburn	oui	oui	oui
Celanese, géré par le Baseball mineur 550, rue Celanese	oui	oui	oui
Complexe Rosaire-Smith, géré par la Ville 565, rue Victorin	oui	oui	oui
Des Bénévoles (2 terrains), gérés par le Baseball mineur, 2750, boulevard Mercure	oui (1)	oui	oui
Duvernay (école), géré par le Baseball mineur 1335, rue Duvernay	non	non	oui
Messier, géré par le Baseball mineur 555, rue Celanese	oui	non	oui
Michaud (J.-A.), géré par la Ville 775, rue Marchand	oui	oui	oui
Roland-Tessier, géré par la Ville 565, rue Farrell	oui	oui	oui
Saint-Étienne (école), géré par la Ville 700, rue de Laval	oui	oui	non
Saint-Joachim-de-Courval, géré par la Corporation des loisirs, rue Chantal	oui	oui	oui



Les terrains réservés au BASEBALL MINEUR sont gérés par le Drummondville Olympique. Information : 819 478-1486

Le baseball ADULTE est entièrement géré par la Ville. Information ou location : 819 478-6565

STADE JACQUES-DESAUTELS (875, rue Marchand)
Géré par le BASEBALL MAJEUR de Drummondville
Information : 819 474-7920

TERRAINS DE SOCCER

Endroit	Éclairage	Adulte	Mineur
Boisbriand/Central 1080, rue Clair	oui	oui	oui
Cégep 960, rue Saint-Georges	non	oui	oui
Collège Saint-Bernard 25, avenue des Frères	oui	oui	oui
Complexe Rosaire-Smith 565, rue Victorin	non	non	oui
Côté 750, boulevard Patrick	oui	oui	oui
Des Voltigeurs (près du Domaine Trent)	non	oui	oui
Lorraine (soccer à 4) 4588, rue Traversy	non	non	oui
Marie-Rivier 265, rue Saint-Félix	non	non	oui
Saint-Jean-Baptiste 114, 18 ^e Avenue	oui	oui	oui



Le SOCCER MINEUR est géré par le Drummondville Olympique. Information : 819 478-1486

TENNIS EXTÉRIEUR

Parc	Adresse	Géré par	Téléphone
Bellevue (4 terrains)	570, 101 ^e Avenue	Association de tennis	819 478-2155
Boisbriand (2 terrains)	1080, rue Clair	Association de tennis	819 478-2155
Celanese (2 terrains privés)	15, carré Celanese	Club de Curling	819 472-4298
Frigon (3 terrains)	91, rue des Lilas	Association de tennis	819 478-2155
Girouard (4 terrains)	1350, avenue du Parc	Association de tennis	819 478-2155
Messier (2 terrains)	570, rue Celanese	Association de tennis	819 478-2155
Milette (3 terrains)	44, 17 ^e Avenue	Centre commun. récréatif Saint-Jean- Baptiste	819 478-2155
Saint-Charles (2 terrains)	801, rue Bruyère	Centre commun. Saint-Charles	819 477-4530
Woodyatt (6 terrains)	53, rue du Pont	Association de tennis	819 478-2155

TENNIS INTÉRIEUR

Parc	Adresse	Géré par	Téléphone
Centre multisport (3 terrains)	1425-B, rue Montplaisir	Tennis intérieur René-Verrier	819 475-2206

PISTES CYCLABLES

Les pistes cyclables qui se trouvent sur l'ancien territoire de Drummondville sont gérées par la Ville. Information : 819 478-6565

Les autres pistes cyclables sont gérées par Réseaux Plein Air Drummond.
Information : 819 477-5995

PISTE DE BMX SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND

810, rue Pie XII, secteur Saint-Charles
Inscription : Drummondville Olympique, 819 478-1486
Information : 819 477-9414 – info@bmxstcharles.com –
www.bmxstcharles.com

PATINS À ROUES ALIGNÉES (patinoires extérieures)

Parc Boisbriand	1080, rue Clair
Parc Frigon	91, rue des Lilas
Parc Guilbault (sans bandes)	115, rue Guilbault
Parc Guilmette	1100, rue Victorin
Parc Michel-Houle	angle des rues Michel-Houle/Letellier
Parc Simard	4755, rue Simard
Parc Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges

PARC DE PLANCHISTES (SKATE PARK)

Parc Boisbriand	1080, rue Clair	819 479-8686
Loisirs Saint-Joseph (Marché public)	138, rue Saint-Albert	819 477-0484

PARC NAUTIQUE SAINTE-THÉRÈSE

Équipement	Tarification			
	Taux horaire		Demi-journée (4 heures)	
	Avec Carte accès	Sans Carte accès	Avec Carte accès	Sans Carte accès
Pédalo 2 places	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Pédalo 4 places	6 \$	9 \$	20 \$	27 \$
Kayak 1 place	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Kayak 2 places	6 \$	9 \$	20 \$	27 \$
Canot	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Chaloupe	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$

Horaire du parc nautique	Ouverture
Jusqu'au 15 août 2010	12 h à 20 h
Les 21 et 22 août 2010	13 h à 17 h
Bateaux-dragons, les 28 et 29 août 2010	Fermé
Les 4, 5 et 6 septembre 2010	13 h à 17 h

La dernière location se fait une heure avant la fermeture. Les jours de pluie, le parc nautique n'est pas en service. Sujet à changement sans préavis.

Piscines publiques

Horaire

Plage publique
Club de voile
2560, boul. Allard
Horaire : www.clubdevoile.com
819 472-3043

Admission	Résident*	Non-résident
0 à 7 ans	Gratuit	2 \$
8 à 15 ans	1 \$	4 \$
16 ans et plus	2 \$	6 \$
Famille	5 \$	15 \$

* Présentation de la carte accès-loisirs obligatoire

Horaires d'ouverture (piscines extérieures)

Jusqu'au 15 août 2010	12 h à 20 h	Horaires des pataugeoires	
Du 16 au 22 août 2010*	12 h à 18 h	Jusqu'au 22 août 2010	12 h à 17 h

* Piscines Saint-Joseph, Secteur Sud et Woodyatt seulement

Coût d'admission Piscines extérieures

	avec carte accès-loisirs	sans carte accès-loisirs
Enfant	Gratuit	2.00\$
Adulte	Gratuit	4.00\$

Présentation de la carte accès-loisirs obligatoire à chaque visite.

Légende

- ☆ = Piscine intérieure
- ☉ = Piscine extérieure
- L = Nage en Longueur
- Pa = Pataugeoire
- T = Tremplin
- T³ = Tremplin 3 mètres

Nouvelles des centres communautaires

Centre communautaire Pierre-Lemaire www.centrepierlemaire.qc.ca ou 819 474-2309

Fête de quartier, le vendredi 13 août, dès 16 h. Spectacle de fin d'été du camp de jour et chansonnier pour la soirée. Activités familiales gratuites : maquillage, sculptures de ballons, jeux gonflables, présence de l'équipe des préventionnistes du Service de sécurité incendie de la Ville et beaucoup de surprises! Venez célébrer la fin de l'été avec nous!

Halte-garderie communautaire : plusieurs nouvelles places disponibles dès l'automne 2010. Halte-garderie à la journée pour les enfants de 3 à 5 ans et à l'heure pour les enfants de 12 à 36 mois. Personnel compétent et reçus officiels pour les frais de garde. Coût net comparable aux services de garde financés. Venez visiter nos nouveaux locaux et profitez des premières places. Information : 819 474-2309, poste 21

Centre communautaire Drummondville-Sud www.ccd-s.ca ou 819 478-0202

Une fête de quartier qui se tiendra le 13 août permettra de souligner la fin du camp de jour. Au programme : dégustation de blé d'inde et animation.

En préparation pour la foire du livre qui se tiendra à la fin septembre, le Centre communautaire fait appel aux citoyens qui voudraient se départir de livres. Pour information, il suffit de communiquer avec M^{me} Nathalie Théroux au 819 478-0202.

En raison des travaux de construction qui débuteront cet été, consultez le www.ccd-s.ca pour connaître l'adresse temporaire des bureaux.

Centre communautaire Saint-Charles www.ccscharles.ca ou 819 477-4530

Journée des camps de jour de Drummondville : le CCSC est fier d'accueillir la Journée des camps de jour de Drummondville, le 16 juillet prochain. Les jeunes provenant des différents centres communautaires auront la chance de fraterniser tous ensemble.

Centre communautaire Saint-Pierre www.ccsq.qc.ca ou 819 478-7780



Festival de l'épi : le jeudi 5 août, sur le terrain du Centre communautaire Saint-Pierre se tiendra la 38^e édition du Festival de l'épi. Au programme, activités variées pour les gens de tous âges ainsi que pour les familles : danse en plein air, jeux gonflables, maquillage, bingo récréatif, revue musicale avec

le groupe Descades, exposition de voitures anciennes, etc. Un service de restauration (blé d'inde, hot dogs, frites, etc.) sera disponible sur place. L'accès au site est gratuit. En cas de pluie, les activités se dérouleront à l'intérieur.

Centre communautaire et récréatif Saint-Jean-Baptiste www.ccrsjb.qc.ca ou 819 477-4475

Terrain de volley-ball de plage : le CCRSJB informe les amateurs de volley-ball de plage qu'un terrain est aménagé au parc Millette, sur la 18^e Avenue, et qu'il est disponible gratuitement pour ceux et celles qui en font la demande. Pour information ou réservation : Marc Guilbault, 819 477-4475

Centre de loisirs Camil-Lauzière (Loisirs Saint-Joseph) Loisirs_st-joseph@hotmail.com ou 819 477-0408

Un centre animé pour les jeunes de 6 à 18 ans, ouvert tous les jours durant les vacances scolaires, de 13 h à 22 h 30

Juillet

7 juillet : Tournoi de ping-pong, de 14 h à 20 h

10 juillet : Party pyjama, de 18 h 30 à 23 h

11 juillet : Journée jeux de rôle grandeur nature, de 13 h à 21 h

16 juillet : Voyage à la Ronde

24 juillet : Tournée Escape au parc de planche à roulettes, démonstration et compétition

Août

5 août : Voyage à l'Expo de Victoriaville

7 août : Fête de quartier, tournoi de basket 3 vs 3, animation, cinéma en plein air

10 août : Randonnée à vélo

13 août : Party thématique

21 août : Arbre en arbre

28 août : Spectacle de talents des Loisirs Saint-Joseph

Inscription ou information : 819 477-0484

Laboratoire informatique ouvert à toute la population, à prix minime. Formation, information et support. Information : Christian au 819 477-0484

La Coop Anim'action est là pour animer les fêtes d'enfants et différents événements. Information : Annie, 819 477-0484

Pour de plus amples informations sur les différentes activités qu'offrent les centres communautaires, il suffit de consulter le site <http://viuedequartier.org>. Vous y trouverez également les détails de la programmation Automne dans les semaines à venir.

Amalgat – danse, traditions et autres spiritualités de la photographe Caroline Hayeur au Musée populaire de la photographie

Le Musée populaire de la photographie (MPP) présentera une exposition de Caroline Hayeur, membre du collectif Agence Stock Photo, du 7 juillet au 12 septembre prochains.

Cette exposition rend compte d'un parcours photographique mené à travers le Québec entre 2003 et 2010 recherchant les multiples formes, anciennes et nouvelles, de rassemblements à vocation ou saveur rituelle. Caroline Hayeur a ainsi pu découvrir une série de fêtes religieuses et populaires, processions et défilés, bals et sarabandes où la parole cède le pas au geste et à la danse, très souvent festifs.

Une vingtaine de manifestations ont été ainsi photographiées, de la Mi-carême à l'Île-aux-Grues au Spiritual Gathering de Maniwaki, au Bal en blanc de Montréal, en passant par la Fête de la lumière sikhe.

Le Musée populaire de la photographie est ouvert au public du mercredi au dimanche en après-midi, de 13 h à 17 h. L'admission générale est fixée à 5 \$.

« Suivez le clocher, vous trouverez le Musée ».



Rendez-vous provincial des bateaux-dragons

les 28 et 29 août 2010, au parc Sainte-Thérèse de Drummondville

Organisée par la Société de développement économique de Drummondville (SDED), la deuxième édition du Rendez-vous provincial des bateaux-dragons approche à grands pas. En effet, les 28 et 29 août prochains au parc Sainte-Thérèse de Drummondville, plusieurs équipes de différents calibres s'affronteront sur la rivière Saint-François. C'est ainsi que, le samedi 28 août, des équipes évoluant au niveau provincial prendront part aux courses et que, le dimanche 29 août, des équipes de la MRC de Drummond participeront au Défi des entreprises.



D'ailleurs, la SDED invite les compagnies et organisations à s'inscrire en grand nombre à l'activité. Pour ce faire, il suffit de se rendre sur le site internet de la SDED au www.sded-drummond.qc.ca pour télécharger le formulaire d'inscription.

Les personnes intéressées peuvent également obtenir plus de renseignements auprès de M. Dominic Jacques de la Société de développement économique de Drummondville au 819 477-5511 ou à info@sded-drummond.qc.ca.

D'Arbre en arbre Drummondville

526, rang Sainte-Anne

819 397-4544

www.reseauxpleinair.com

D'Arbre en arbre Drummondville offre des parcours sportifs et ludiques permettant de se déplacer en toute sécurité d'un arbre à l'autre. Cette activité est accessible aux enfants et aux adultes, qu'ils soient sportifs ou non. Le parcours « Les Aventuriers », avec ses 21 ateliers, s'adresse aux enfants de 7 ans et plus. L'autre parcours, à l'intention des adultes, comprend 62 ateliers répartis en quatre niveaux de difficulté. Il faut prévoir une durée maximale de 3 h 30 pour compléter ce parcours.



Réseaux plein air Drummond remue ciel et terre pour votre plaisir
En effet, Réseaux plein air Drummond ajoute deux nouveautés à son parc d'Arbre en arbre Drummondville : un parc de 7 tyroliennes offrant plaisir et vue magnifique sur la rivière Saint-François ainsi qu'un sentier d'hébertisme proposant 15 jeux.

Le concept de ces deux nouvelles installations vise à animer ce boisé autant dans les airs que sur terre. Rappelons que le site offre également des activités complémentaires accessibles à tous, telles que randonnées à vélo, sentiers pédestres et aires de pique-nique.

Réservation recommandée

Cette activité étant très populaire, il est donc fortement recommandé de réserver.

Jusqu'au 6 septembre, l'activité est offerte 7 jours par semaine.

En septembre et octobre, on peut s'y rendre les samedis et dimanches.

À longueur d'année, à condition d'avoir préalablement réservé, les groupes de 20 personnes peuvent bénéficier de l'activité.



À venir à la Bibliothèque Côme-Saint-Germain

EXPOSITION

Juillet 2010

Travaux des élèves de Tina Marleau en peinture sur bois et peinture sur toile.

ACTIVITÉ

Les histoires endimanchées



Le dimanche 15 août, de 11 h à 14 h, sur le terrain du Manoir Trent

Les jeunes sont invités à participer à l'activité *Les histoires endimanchées* alors qu'ils pourront écouter des histoires, feuilleter des livres et participer à des jeux littéraires. L'animation sera assurée par M^{me} Dominique Leclerc. Par la même occasion, les familles pourront apporter leur goûter et faire un pique-nique sur place. Pour s'inscrire à cette activité, qui est offerte gratuitement, il suffit d'appeler au 819 474-8882. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

Dévoilement de l'œuvre-trophée pour les Prix reconnaissance des arts et de la culture

Le 17 juin dernier, la Ville de Drummondville dévoilait l'œuvre qui sera offerte aux lauréats dans le cadre de la première remise des Prix reconnaissance des arts et de la culture à se tenir en décembre prochain.

M^{me} Sylvie Savoie et M. Luc Leclerc ont remporté cet honneur grâce à une œuvre intégrant le vitrail et l'art animalier. La finesse du travail et l'originalité du style ont conquis le jury. La Ville octroie une bourse de 5000 \$ à ces artistes pour la poursuite de l'excellence. Félicitations!



Rappelons que les artistes, artisans, entreprises et organismes culturels sont invités à déposer leur candidature pour les Prix reconnaissance avant le 30 septembre 2010. Pour plus de détails et pour obtenir la documentation pertinente : artsetculture@ville.drummondville.qc.ca ou www.ville.drummondville.qc.ca. Bonne chance!

Centre culturel de Drummondville

Les installations temporaires sont fin prêtes



Pendant que le Centre culturel de la rue Ringuet se refait une beauté, les spectacles ne font pas relâche à Drummondville. L'ancienne église Saint-Jean-Baptiste, située au 190 rue Saint-Damase, présente depuis peu la programmation régulière du Centre culturel et le fera jusqu'à ce que les rénovations de la « maison de la culture » soient complétées. La photo ci-contre montre la salle et la scène qui y ont été aménagées. Par ailleurs, l'immeuble abritant autrefois le commerce Légaré Meubles et plus récemment la Galerie d'art Desjardins du Centre culturel de Drummondville (autre photo) a littéralement changé de visage au cours des derniers mois. L'édifice, situé au 219 rue Heriot, a en effet été acquis par la Ville de Drummondville l'an dernier et des améliorations évaluées à plus de 800 000 \$ y ont été apportées. L'inauguration officielle a eu lieu il y a quelques jours, en présence des représentants de la Ville et du milieu culturel.

GALERIE D'ART DESJARDINS

(219, rue Heriot)

Jusqu'au 31 juillet

ENEIDA HERNANDEZ/DORIS BELLEFEUILLE

collagraphie, pastel sec

figuration onirique

Originaire de République Dominicaine, Eneida Hernandez réside au Canada depuis 1984. Elle a habité Trois-Rivières, Drummondville et Montréal. Ses œuvres illustrent des personnages en interaction, souvent placés dans des contextes urbains très animés. On les retrouve également dans des situations plus proxémiques où leurs traits et attitudes dénotent une intériorité et une quête spirituelle très grandes. Principalement réalisées à la collagraphie, ses œuvres montrent un raffinement des couleurs et une profusion de textures.



On ne compte plus les personnages rêveurs formant la galerie de portraits auxquels Doris Bellefeuille prête vie depuis plus de 20 ans. D'abord à l'encre aquarellée, puis au pastel sec et depuis peu à l'acrylique, sa foisonnante généalogie ne cesse de surprendre et d'émerveiller. On y retrouve toujours une même sympathie bienveillante et altruiste émanant de ses personnages, nous rappelant que la douceur est toujours une qualité humaine.



FOYERS

À la salle de spectacle (190, rue Saint-Damase)

Jusqu'au 11 septembre

SCÈNES DE LA VIE FAMILIALE / MBSL

photographie ancienne

figuration

ESPACE-3

À la salle de spectacle (190, rue Saint-Damase)

Jusqu'au 14 août

KÉLANIE CHAPDELAINÉ

dessin

portrait

Pour la durée des travaux, la billetterie est située au 219 rue Heriot (819 477-5412).